



SCRL agréée par la S.W.L.
sous le n° 9010

Andenne, le 18 NOV. 2025

5300

ANDENNE

N/Réf. : 2025-0714 - EP/PM/CD/VENTES 2020 – (OA du 06-11-2025)

Gestionnaire de dossier : Charline DUBOIS

Objet : Revente anticipée de votre logement 61 Cité Clotz à 5300 ANDENNE

Par la présente, nous revenons vers vous concernant la revente anticipée de votre logement sis 61 Cité Clotz à 5300 ANDENNE, que Les Logis Andennais vous avaient vendu le 18 août 2020.

Nous vous informons que l'Organe d'Administration de notre société, réuni en sa séance du 6 novembre dernier, a marqué son accord sur la revente de cette maison sans aucune condition spécifique.

En complément, nous vous informons que Les LOGIS ANDENNAIS renoncent à leur droit de préemption, faculté de réméré et qu'ils ne vous réclameront aucune indemnité.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, _____ , l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Organe d'Administration des Logis Andennais :



Philippe MARSIN
Directeur-Gérant

Freddy LIXON
Vice-Président

PO Eric PIRARD
Président